

CASSATION & CEDH · 01/02/2002

État des créances — SA SEBOL

TYPE	DATE	PARTIES
État des créances (procédure collective)	01/02/2002	Des sociétés du franchisé

FICHE DE SYNTHÈSE

État des créances — SA SEBOL · 1er février 2002

Aperçu : état succinct des créances de la SA SEBOL (Chemin de Saint-Claude, Antibes), établi dans le cadre d'une procédure collective, mentionné comme relevant de l'article L.621-103 du Code de commerce et arrêté au 15 octobre 2001, les montants étant exprimés en euros.

L'essentiel

Le document recense les créances déclarées à la procédure ouverte à l'encontre de SEBOL, réparties entre créances privilégiées, chirographaires et provisionnelles. Y figurent notamment le Trésor public, l'ORGANIC (recouvrement), le groupe Mornay, l'URSSAF ainsi que McDonald's France parmi les créanciers. Le total déclaré s'élève à 422 994,94 euros. La pièce est rattachée à un dossier suivi par un juge-commissaire (M. Renaudi). L'état chiffré, dégradé par la numérisation, ne permet pas de restituer avec certitude le détail par créancier.

Portée

Pièce de la phase finale du litige : elle atteste la situation de procédure collective de SEBOL et la présence de McDonald's au passif, dans le contexte du rejet du pourvoi en cassation.

Fiche établie automatiquement à partir de la transcription du document.

Source : bernardcollorafi.org/pièces/etat_des_creances_sa_sebol_01_02_2002/ — Dossier documentaire du procès Bernard Collorafi c/ McDonald's France (Antibes, 1987–2002). Le scan original fait foi.